



## La fausse entrée d'Auguste Laurent au Collège de France

Jean Jacques\*, directeur de recherche émérite au CNRS

### Summary The sham entrance of Auguste Laurent in the Collège de France

The resignation of Pelouze in 1850 left open the succession to the Chair of Chemistry of the Collège de France. There was no shortage of candidates. The political circumstances had changed a great deal since the previous year and the chances of the « revolutionists » were no longer the same. The candidature of Balard took an official character and those of Gerhardt and then of Laurent were considered by some people to be a provocation. The victory in the first vote round of Laurent, the author of the *Méthode de Chimie* was only considered by him as a success due to his colleagues' sympathy. In spite of the ardent defence of the candidature of Laurent by Biot, the Académie des Sciences and the ministère de l'Éducation set everything in order and finally, Balard was appointed. If Laurent had won, he would not have had much time to enjoy his « victory ». He died two years later.

**Mots-clés** Succession de Pelouze, Collège de France, candidatures de Laurent, Balard, Gerhardt, 1848.

**Key-words** Succession of Pelouze, Collège de France, candidatures of Laurent, Balard, Gerhardt, 1848.

« Je n'aime dans l'histoire que les anecdotes et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères d'une époque donnée », Prosper Mérimée, *Chroniques du règne de Charles IX*.

La nomination d'un scientifique au titre de professeur au Collège de France, que beaucoup considèrent comme le couronnement d'une carrière, obéit à un rituel exigeant qui, depuis 1849, a souvent été modifié. Sur un point essentiel cependant il n'a pas varié. Si un premier vote de l'Assemblée des Professeurs désigne le candidat qui, en première ligne, a ses préférences, ce choix peut être exceptionnellement remis en question par l'Académie des Sciences. Finalement le Premier ministre, qui a le dernier mot, signera le décret de nomination du nouveau titulaire de la chaire vacante. L'histoire nous fournit des exemples où le vote de l'Académie a contredit celui du Collège, et d'autres où le Gouvernement a révisé le jugement de ces deux premières instances.

La nomination de Jérôme Balard comme professeur de chimie, en 1850, illustre un de ces cas de figures. Le choix de l'Assemblée des Professeurs, qui lui avait préféré Auguste Laurent, n'était pourtant pas en sa faveur. L'Académie avait « rectifié » ce vote sans doute jugé, selon ses critères, « politiquement incorrect », c'est le cas de le dire. Nous sommes à quelques mois du coup d'État du 2 décembre 1851 que prépare Napoléon III et Laurent a la réputation d'un dangereux sans-culotte.

Cette affaire a laissé des traces écrites qui, selon moi, méritent d'être relues et commentées : les collègues du XIX<sup>e</sup> siècle, acteurs ou victimes de ces intrigues politico-académiques sont loin de m'être tous sympathiques, mais ils avaient incontestablement du style.

Théophile Jules Pelouze avait été nommé professeur de chimie au Collège en 1845. En 1848,

pendant les journées fiévreuses de février où l'on crut pendant quelques mois à la « révolution sociale », il avait été élu président de la Commission des monnaies et, aux élections de 1849, conseiller municipal de Paris. Dans le cours de l'année 1850, le petit monde scientifique savait qu'avec ces responsabilités politiques, il ne pourrait pas continuer indéfiniment à remplir son rôle de scientifique à plein temps. Les gens avertis parlaient déjà de Jérôme Balard comme de son successeur évident. La démission de Pelouze, prévue et attendue, ne sera pourtant annoncée officiellement à l'Assemblée des professeurs du Collège de France que le 18 novembre 1850. Les nombreux candidats à sa succession qui la guettaient se manifestèrent immédiatement.

Des deux premiers postulants déclarés, il n'y a pas grand chose à dire. Ni Alexandre Baudrimont (1806-1880), ni François Persoz (1807-1867) n'ont laissé un souvenir inoubliable dans l'histoire de la chimie. Ces deux honnêtes professeurs connaissaient bien le Collège de France ; ils y avaient tous deux été préparateurs du cours de Thenard entre 1830 et 1835, avant d'être nommés le premier à Bordeaux, le second à Paris au Conservatoire des Arts et Métiers. Ni l'un ni l'autre ne figureront dans le sprint final. L'interminable lettre de candidature que Baudrimont avait adressée à Regnault n'avait apparemment convaincu personne.

Le cas de Charles Gerhardt, troisième candidat déclaré, mérite qu'on s'y arrête plus longuement. Charles Gerhardt (1816-1856) a été indiscutablement un des chimistes les plus importants de son temps, le premier grand leader de l'atomisme

\* Collège de France, Chimie des interactions moléculaires, 11, place Marcelin Berthelot, 75005 Paris.  
Tél. : 01 44 27 13 57. E-mail : jean.jacques@college-de-france.fr



moderne. Tous les historiens de la chimie ne sont pas loin, je crois, de partager cette opinion enthousiaste.

En fait, Gerhardt avait été le premier en date à envoyer à l'administrateur du Collège sa lettre de candidature.

« Monsieur l'Administrateur

*Les travaux auxquels je me livre depuis quinze ans, la direction toute nouvelle qu'ils ont contribué à donner à la chimie, et particulièrement à la chimie organique, me font penser que mon nom ne serait pas déplacé sur la liste des candidats qui aspirent à l'honneur d'obtenir la chaire aujourd'hui vacante au Collège de France. J'ose donc vous prier de vouloir bien m'inscrire et de soumettre à l'appréciation de messieurs les professeurs la notice ci-jointe concernant l'analyse de mes travaux.*

*Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression de ma considération la plus distinguée.*

*Ch. Gerhardt*

*le 14 novembre 1850*

*professeur à la faculté des Sciences de Montpellier*

*en congé à Paris ; 10 rue Vavin ».*

La notice à laquelle Gerhardt fait allusion et dont un rare exemplaire a été conservé aux archives du Collège prouve qu'il avait préparé son coup depuis longtemps. Ce remarquable document de 20 pages imprimées fait un bilan très complet de tous les travaux du candidat sur un ton qui ne s'embarrasse pas de modestie. Cette *Notice analytique sur les travaux de M. Charles Gerhardt, professeur à la faculté des sciences de Montpellier*, peu connue, je crois, des historiens de la chimie, est en tous points remarquable. Elle mériterait certainement d'être republiée *in extenso*. Je me bornerai à en citer ici quelques extraits :

« La chaire de chimie du Collège de France est vacante.

*Si j'ai bien compris le rôle spécial de cette célèbre institution, elle a pour but d'offrir aux idées neuves une tribune où elles peuvent librement et largement se produire, sans être tenues à cette réserve que leur impose nécessairement l'enseignement officiel de l'Université.*

*C'est cette considération qui me fait aspirer à l'honneur d'obtenir la chaire aujourd'hui inoccupée.*

*Les travaux auxquels je me livre depuis quinze ans, la direction toute nouvelle qu'ils ont contribué à donner à la chimie, et particulièrement à la chimie organique, l'impulsion, parfaitement visible*

*aujourd'hui, qu'en a reçue la philosophie générale de la science, tels sont les titres avec lesquels je me présente à mes juges. Je veux essayer dans cette notice d'en donner un aperçu.*

*J'indiquerai, dans un premier paragraphe, les idées dont l'application a eu pour effet de détourner la chimie des méthodes et des systèmes en vigueur avant moi, ces méthodes et ces systèmes ayant conduit à des erreurs matérielles que les idées ont servi à rectifier ».*

Dès cette introduction, le ton est donné. Gerhardt poursuit :

« Dans un mémoire publié en 1842 et intitulé : *Recherches sur la classification chimique des substances organiques, abordant la question des équivalents chimiques comme première base d'une classification philosophique, je suis arrivé à ce résultat que dans le système généralement adopté, il y avait des contradictions les plus flagrantes, et qu'il fallait ou doubler les formules de la plupart des combinaisons minérales ou dédoubler celles des combinaisons organiques. Ce point établi, j'en ai déduit quelques corollaires relatifs à la divisibilité, par certains nombres, des formules chimiques en général, et j'ai proposé un système particulier d'équivalents.*

*Plusieurs chimistes distingués les ont déjà adoptés [...]. Entre tous, je dois citer M. Laurent dont l'adhésion immédiate est devenue l'origine d'une association intellectuelle qui, je ne crains pas de le dire, exerce aujourd'hui une influence manifeste sur la marche des idées. Antagonistes d'abord, nous avons fini par comprendre l'identité de nos tendances et de nos principes, apportant chacun notre part de labeur et de pensées, nous nous sommes mis à remuer les questions de méthode, de classification, de théorie générale. Si nous n'avons pas encore réussi à renverser le vieil édifice de la chimie dualistique, les nombreuses brèches que nous y avons faites en présagent du moins l'écroulement prochain ».*

Pour montrer l'importance de son nouveau système d'équivalents et « faire ressortir l'influence qu'il est appelé à exercer encore sur la marche de la science », Gerhardt se lance dans une énumération sans complaisance des erreurs plus ou moins importantes qu'il lui a permis de corriger. Il en dénombre 35. Leurs auteurs, souvent illustres, de J.-B. Dumas à J. Liebig en passant par Chevreul, en prennent pour leur grade.

Mais laissons Gerhardt poursuivre imperturbablement son exposé :

« 2. *Séries homologues*

*Le principe de la divisibilité des formules et des équivalents que j'en ai déduit, m'ont conduit à la*



# HISTOIRE DE LA CHIMIE

découverte d'une loi fondamentale qui régit la composition des substances organiques et sans laquelle, je crois pouvoir l'affirmer, une classification philosophique de ces composés, dont le nombre va à l'infini, serait absolument impossible. Suppléant aux données incomplètes et souvent inexactes de l'expérience par les corrections qu'indiquaient mes équivalents, j'ai pu distinguer dans la longue liste des combinaisons connues, des séries parallèles, dont la loi de développement une fois trouvée, il suffisait de la connaissance d'une seule d'entre ces séries pour en déduire les autres. Propriétés chimiques et propriétés physiques, densités, points d'ébullition, indices de réfraction, formes cristallines, métamorphoses sous l'influence des réactifs, chaleur dégagée dans les combinaisons, étaient autrefois des caractères isolés, pour ainsi dire des accidents qui ne semblaient se rattacher par aucun lien. Aujourd'hui on reconnaît parfaitement la sériation de ces propriétés dans mes homologues, que j'ai ainsi définies : substances carbonées remplissant les mêmes fonctions chimiques, et dont la composition ne diffère que par  $n$  fois  $\text{CH}_2$ ,  $n$  étant un nombre entier. Deux ou plusieurs corps homologues donnent, en se métamorphosant par le même agent, de nouvelles substances homologues entre elles... ».

Cette candidature en fanfare n'eut cependant pas de suite. Quelles discussions, quels conseils d'amis réussirent-ils à convaincre Gerhardt que son combat, sur le terrain où il se plaçait, était perdu d'avance ? Nous ne le saurons sans doute jamais. Sans éclat, quelques jours après cet acte manqué de candidature-manifeste, il se retirait de la compétition pour laisser toutes ses chances à son ami Auguste Laurent.

Laurent, tout aussi révolutionnaire en matière de chimie que son ami Gerhardt, adopta, sans doute sur les conseils amicaux du grand physicien Jean-Baptiste Biot (1774-1862) qui s'était chargé de le défendre devant l'Assemblée des Professeurs, un ton de candidat plus tranquille.

« Monsieur l'Administrateur

Je vous prie de vouloir bien m'inscrire au nombre des candidats qui sollicitent l'honneur de succéder à M. Pelouze dans la chaire de chimie du Collège de France.

Mon dévouement absolu à la science est le seul titre qui puisse m'être permis de faire valoir, mais je crois nécessaire de joindre ici une courte explication de la manière dont j'envisagerais le cours si j'étais élu.

De toutes les parties de la science chimique, celle qui s'occupe des substances organiques est la plus

neuve et la moins fixée. En cherchant à découvrir les rapports de composition qui pourraient la simplifier et l'étendre, j'ai été conduit à les présenter sous des formes et avec des interprétations dont j'espère que le temps et des recherches ultérieures confirmeront les avantages. Mais tout en continuant de suivre, pour moi, ces vues nouvelles, en m'efforçant de les perfectionner et d'attirer sur elles l'attention de nos grands juges académiques, je ne voudrais pas les introduire dans un enseignement public avant que le suffrage général des savants leur fut acquis. Je regarderais au contraire comme un devoir de ne présenter à la jeunesse que ce qui peut lui être immédiatement utile, c'est-à-dire ce qui est positif et certain, ce qui est provisoirement considéré comme acceptable par la majorité des chimistes, dans les sujets encore douteux et controversés.

Recevez, Monsieur, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Aug. Laurent

Paris le 19 novembre 1850 ».

Balard, le postulant que tout le monde attendait et désignait déjà comme le successeur de Pelouze, fut le dernier à se déclarer. Il ne le fit que le premier décembre.

« A Monsieur l'Administrateur et à Messieurs les professeurs du Collège de France

La chaire de Chimie du Collège de France est vacante et je viens vous prier de m'inscrire au nombre de candidats qui sollicitent auprès de vous l'honneur d'une présentation. J'appuie ma demande sur deux sortes de titres : sur des titres scientifiques et sur des titres relatifs à l'enseignement. Les derniers sont connus de quelques-uns d'entre vous car c'est à Paris que je les ai surtout acquis. Après avoir pendant 7 à 8 ans enseigné à Montpellier les diverses branches de la chimie, j'ai été appelé il y a une douzaine d'années à partager avec M. Dumas l'enseignement de cette science à la Faculté de Paris. Pendant ce long temps consacré à l'enseignement supérieur, j'ai été assez heureux pour n'avoir jamais eu de congés à solliciter, pas même une leçon à supprimer, et je puis ainsi hautement invoquer le passé pour vous donner la mesure de l'exactitude que je mettrai à remplir d'une manière complète les devoirs du nouvel enseignement dont je désire être chargé. Cet enseignement serait d'ailleurs entièrement distinct de celui que pourrais être appelé à faire à la Sorbonne soit dans l'un soit dans l'autre semestre et je ferai tous mes efforts pour lui conserver le caractère d'élévation qu'il a toujours au Collège de France.





*Permettez-moi de vous dire, Messieurs, que cette tâche double devrait être en quelque sorte pour moi, vu mes occupations actuelles, un repos relatif. Chargé depuis 6 ans de l'enseignement de la chimie à l'École Normale, je dois, pendant dix mois de l'année, y faire presque chaque jour de longues conférences où le professeur, on le sait bien, a tout à donner et rien à acquérir. Le laboratoire de l'école est d'ailleurs clos et n'admet pas l'accès d'assistants étrangers. Vous comprendrez dès lors combien je dois désirer de substituer à ces fonctions l'enseignement élevé du Collège de France, utile aux maîtres aussi bien qu'aux auditeurs, et de jouir d'un laboratoire libre où je pourrais me faire assister dans mes travaux. Celui de la Sorbonne, on le sait bien, est exclusivement réservé à la préparation de cours et M. Biot, en venant il y a quelques mois y suivre quelques expériences que nous exécutions en commun, a pu se convaincre qu'à cet égard, le dénuement était aussi complet qu'à l'époque de son décanat.*

*Pour ce qui concerne mes titres scientifiques, je pourrais me contenter de rappeler qu'ils m'ont valu, il y a quelques années, l'honneur d'être élu à l'Académie des Sciences, si je n'en avais depuis acquis un autre, encore peu connu sans doute, mais auquel j'attache une grande importance.*

*Les recherches de science que j'avais dirigées vers l'étude de l'eau de mer, m'avaient amené il y a quelques années à jeter les bases d'une industrie nouvelle qui fait servir l'évaporation de cette eau par la chaleur solaire à la fabrication de produits chimiques variés. L'extraction de la soude avait été ainsi simplifiée, mais l'extraction de la potasse contenue dans l'eau de la mer présentait un bien plus haut degré d'intérêt. C'est cette dernière étude que j'ai suivie avec persévérance depuis plusieurs années et que j'ai complétée dans ces derniers temps. Je crois avoir ainsi doté le pays d'une industrie toute nouvelle qui se développe et grandit peu à peu, et dont M. Regnault a consigné les bases dans le traité de chimie qu'il vient de publier. Je regrette de ne pouvoir invoquer à cet égard l'opinion de M. Michel Chevalier, votre collègue, mais M. Coste, né comme moi dans le Midi, connaît toute l'étendue de ces marais pleins d'eau saumâtre qui déciment les populations. Transformer ces foyers d'infection en une vaste usine fournissant aux arts et à l'agriculture des sels de potasse à bas prix m'a toujours paru un but assez élevé pour justifier les efforts que j'ai faits pour l'atteindre.*

*Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien agréer l'hommage de ma respectueuse considération.*

*Balard*

*Paris le 1<sup>er</sup> décembre 1850 ».*

Cette lettre de candidature de Balard appelle un certain nombre de commentaires.

Le déroulement de cette campagne qui doit aboutir à la désignation du successeur de Pelouze est encombré de non-dits qui visent la personnalité de Laurent, son « mauvais » caractère et ses opinions politiques. Personne, que je sache, n'osera cependant mettre ouvertement en avant que Laurent est socialiste et que 1848 est déjà loin ; que ses amis comme Jean Reynaud ou Flocon ne sont plus au pouvoir. Les temps sont révolus où il pouvait, avec son complice Gerhardt, faire circuler des pétitions demandant l'abolition du cumul de postes dont bénéficiaient un certain nombre de professeurs bien en place.

Il y avait cependant, dans la perspective de cette compétition toute proche, une donnée à laquelle il eut aussi été indécent de faire trop clairement allusion : c'était l'état de santé de Laurent. Celui-ci, depuis plusieurs années (on manque de renseignements précis sur ce point), était atteint de la tuberculose pulmonaire dont il mourra en 1853. A la fin de l'année cinquante, son état avait commencé à s'aggraver. Dès janvier 1851, il sera obligé d'aller se « reposer » plusieurs mois dans le Midi. On comprend mieux dès lors la mention apparemment incongrue que Balard fait, parmi ses titres, d'une santé florissante. L'argument est hautement électoral. Lui, au moins, contrairement à son rival, n'est pas menacé de devoir interrompre ses cours pour raison de santé.

Pour ce qui concerne ses titres scientifiques, Balard, comme il le dit lui-même, aurait pu se contenter de rappeler qu'ils lui avaient valu l'honneur d'être élu à l'Académie des Sciences. Il est vrai que sa découverte du brome en 1826 n'est pas rien, mais elle fut et restera celle de sa vie. Entre 1837 et 1858, Balard prit quatre brevets relatifs à « l'extraction des sels de soude et de potasse de l'eau de mer » et un dernier sur la « fabrication des sels de soude et potasse caustiques et non caustiques ». Après des déboires initiaux, ses procédés furent exploités avec succès par un groupe de propriétaires de salines qu'on retrouvera en 1856 dans la Compagnie des Salines du Midi. La découverte des mines de Stassfurth en Allemagne et l'effondrement des prix du chlorure de potassium ruinèrent les espérances de ce brave homme qui avait eu la chance d'être découvert par un nouvel élément (je paraphrase une méchanceté inventée par Laurent).

Le vote de l'Assemblée des Professeurs du Collège de France eut lieu le 30 décembre 1850. Il y avait 22 votants : Balard obtint 9 suffrages et Laurent 13. Il faut croire que la présentation de Biot avait été convaincante. « *M. Laurent sera présenté comme*



# HISTOIRE DE LA CHIMIE

*candidat du Collège* » précise le registre des procès verbaux. L'affaire n'était pourtant pas encore dans le sac. La confirmation de ce choix par un vote de l'Académie des Sciences était encore loin d'être acquise.

Biot connaissait bien ses collègues académiciens qu'il fréquentait depuis presque un demi-siècle. Il savait leur conformisme et leur conservatisme. Si Laurent, comme Balard, était membre de l'Académie, il n'y était que correspondant... Biot se souvenait aussi du vieux contentieux de priorité que Laurent avait osé soulever à propos de la découverte des phénomènes de substitution attribuée au seul Jean-Baptiste Dumas. Il n'oubliait pas que ce dernier n'avait rien pardonné à son élève révolté et qu'il était plus puissant que jamais. Ne venait-il pas, le mois précédent, le 31 octobre 1850, d'être nommé ministre de l'Agriculture et du Commerce dans le fameux ministère de coup d'état du Prince Louis-Napoléon Bonaparte ?

Sentant le danger de voir, sous son influence, l'Académie renverser l'ordre de présentation proposé par le Collège de France, Biot prend l'initiative inouïe de mettre en garde ses collègues contre l'injustice qu'ils vont peut-être commettre. Il adresse à chacun des membres de la section de chimie de l'Académie des Sciences une lettre qui est un chef-d'œuvre de courage et d'intelligence (cette lettre sera par la suite publiée dans les *Comptes rendus de Gerhardt*, t. VI, p. 441). Elle mérite qu'on en reproduise de larges extraits :

« *Mon cher Confrère,*

*Dans la dernière assemblée des Professeurs du Collège de France, M. Laurent a été présenté pour la chaire de chimie, au premier tour de scrutin, à la majorité de 13 voix, contre M. Balard, 9. Ce choix ayant été inspiré par un pur sentiment d'intérêt scientifique et devant être soumis à votre appréciation, comme membre de la section de chimie de l'Académie des Sciences, je crois devoir vous exposer les motifs qui l'ont décidé. Je le dois, en effet, puisque c'est moi qui l'ai fait valoir devant mes confrères du Collège de France. Je n'hésite même pas à vous les présenter plus ouvertement que je ne le fis alors parce que je ne craindrais de votre part ni une application fâcheuse de mes paroles ni une interprétation défavorable à mes intentions.*

*Vous connaissez le sort restreint, parcimonieux, qui est assigné depuis 1848 à ceux qui cultivent les sciences pour elles-mêmes. Il est tel qu'à moins d'être depuis longtemps engagé dans cette carrière, et de s'y être fait une position supportable ou d'avoir l'espérance prochaine de l'obtenir par un puissant patronage, un homme de talent, encore jeune et actif, ne peut y être poussé, ou retenu, que*

*par une passion presque imprudente. Aussi voyons-nous tous les jours ceux qui ne sont pas liés aux sciences par un passé irrévocable, ou par des protections décisives, s'efforcer d'en sortir ou s'en faire un marchepied pour arriver à des existences plus fructueuses dans l'industrie, l'administration ou la politique, qui, maintenant, conduit à tout. Ce mal, trop évident, ne peut que s'accroître. Déjà le nombre des travailleurs actifs au-dehors, oserais-je dire ici même, est bien petit. Les recherches de science pure excitent peu d'attention, quand elles ne sont pas liées à un intérêt de personne, de sorte que le véritable amour des sciences, celui qui les embrasse pour elles-mêmes, s'alanguit et s'éteint.*

*Dans ces circonstances, s'il se rencontre un homme d'un vrai talent, qui soit possédé de cet amour, qui l'ait invariablement conservé avec la fidélité d'un culte, jusque dans les plus rudes épreuves de l'adversité, et qu'il se présente une occasion de donner à cet homme les moyens de travail, je dis qu'il faut la saisir en mettant de côté tous les inconvénients fondés ou non fondés que l'on peut reprocher à la susceptibilité de son esprit, toutes les controverses scientifiques, justes ou injustes, dans lesquelles il a pu s'engager, même envers vous. Il faut oublier tout cela pour tirer son talent de peine. Voilà ce qui domine, à mon avis, la question qui vous est soumise. En effet, comment justifierez-vous, scientifiquement, une solution différente ? Depuis que l'on savait que la chaire de chimie du Collège de France deviendrait vacante par la démission de M. Pelouze, le seul candidat ostensible, je dirais presque officiel, était M. Balard. Personne ne conteste son mérite, son esprit, l'aménité de son caractère. Sa belle découverte du brome l'a conduit à une grande application pratique, dont les conséquences seront éminemment fructueuses, pour lui-même et pour la France, s'il parvient, comme il l'espère, à la rendre commerciale. Son talent chimique, ainsi manifesté, lui a obtenu, à Paris, deux chaires d'enseignement supérieur. Enfin, il l'a élevé, depuis six ans, au plus haut degré des honneurs scientifiques, celui de membre de l'Académie. Après tant de succès obtenus, ayant les moyens de travail les plus étendus dans les mains, qu'a-t-il fait pour la science ? Rien, ou presque rien. Il s'est reposé, sans voir les obligations que lui donnait, vis-à-vis de vous, une position si belle et si complète. Quand la vacance du Collège est arrivée, il s'est réveillé, non comme travailleur, mais comme seul candidat légitime, n'imaginant point que la place pût lui être disputée, je ne dis pas en vertu de titres scientifiques supérieurs, mais en vertu d'un intérêt scientifique plus puissant. Sous ce dernier rapport, je crois qu'il s'est complètement déçu.*



*Je vous ai dit que je ne prétends pas justifier les torts académiques que vous pouvez attribuer à M. Laurent, soit envers des savants étrangers, soit envers vous-même. Mais j'ai voulu savoir s'ils venaient de l'isolement et d'une susceptibilité ombrageuse, ou d'un mauvais fond de cœur. J'ai commencé de le connaître de près il y a deux ans, par suite d'un important service scientifique qu'il m'avait rendu et que je n'avais pu jusque-là obtenir ni même espérer du zèle ou de l'habileté de personne. J'ai eu depuis avec lui des communications fréquentes et intimes qui me l'ont fait complètement apprécier. Je l'ai vu bon et aimant, dans son modeste intérieur. J'ai souvent engagé avec lui des discussions très vives sur les points auxquels il tenait le plus ; elles ont mis à mes yeux, dans une vive lumière, son dévouement passionné pour la science, et l'empressement, l'entière sincérité avec lesquels il acceptait une contradiction qu'il savait être bienveillante. Ces entretiens, aujourd'hui si rares parmi les savants, m'ont inspiré pour lui autant d'affection que d'estime. J'ai pu voir ainsi que l'expérience lui a montré la nécessité de dégager le fond de ses idées de ce qu'il a pu y mêler de hasardeux ou d'insolite dans les expressions. Ce départ qui commence à s'opérer dans son esprit, par la réflexion, ne me laisse apercevoir désormais en lui que l'expérimentateur habile et heureux, dont les travaux occupent déjà une grande place parmi ceux de notre temps, qui ont le plus contribué aux progrès de la chimie organique ; et comme il est dans toute la force de l'âge et du talent, d'un talent qui n'a fait, depuis dix-huit années, que se développer et s'accroître, même dans les luttes de l'adversité, il est de ceux dont on peut dire, sans crainte, que leur passé répond de leur avenir.*

*Je tiens encore à éclaircir un point important, sur lequel j'ai entendu élever contre lui une hypothèse injuste, aussi dénuée de preuves que toutes celles qu'on lui reproche. « S'il est nommé, il va introduire ses systèmes chimiques dans l'enseignement ». C'est le juger mal, et le condamner d'avance sans le connaître [...]. Il s'est expliqué à ce sujet de la manière la plus nette dans la lettre qu'il a adressée aux Professeurs du Collège de France, pour se présenter à leurs suffrages ; et comme on ne l'a jamais vu soumettre sa pensée à des liens que sa conscience ne lui aurait pas rendus volontaires, je ne crois pas que personne ait le droit ou veuille prendre la charge de mettre en doute la sincérité de cet engagement, non plus que son aptitude à le remplir. Toutefois, ces justes réserves étant admises, et je ne pense pas qu'on puisse me reprocher de les avoir jamais méconnues, on conviendra que l'esprit d'initiative n'est pas déplacé*

*au Collège de France. On regardera sans doute aussi comme un avantage, je dirais presque comme une condition de convenance, que le professeur appelé à ce haut enseignement soit connu pour faire de la science, non seulement à son cours, mais hors de son cours, pour lui être entièrement, exclusivement dévoué [...]. Quand il recommandera à ceux qui l'entendront, le travail, la persévérance et le zèle, on aura le modèle sous les yeux. Nous n'en pourrions pas dire autant de son compétiteur, tout membre de l'Institut qu'il soit.*

*Il me reste, mon cher confrère, une dernière considération à vous soumettre. La section de chimie, dans cette circonstance, va faire l'office d'un jury d'instruction, devant la haute cour scientifique de l'Académie. Si elle juge à propos d'intervertir la présentation du Collège de France en faveur de M. Balard, il faudra qu'elle dise les motifs de cette préférence. Ce ne peut pas en être un suffisant que d'appartenir à la section et à l'Académie. Le titre de membre de l'Institut est la plus haute récompense comme le plus grand honneur qu'un savant français puisse recevoir. Mais cela ne constitue point un privilège d'inactivité dont on n'ait plus qu'à se prévaloir pour tout obtenir [...]. Or, depuis bien des années, M. Balard est en possession de deux grands laboratoires où il aurait pu exécuter tous les travaux que son zèle lui aurait suggérés, tandis que tous ceux de M. Laurent ont été effectués par ses seuls efforts personnels, au prix des plus rudes sacrifices. Mettre M. Balard au Collège de France, ce n'est rien ajouter aux instruments d'étude qu'il a depuis longtemps dans les mains ; mais c'est ôter à M. Laurent les moyens de travail qui lui ont toujours manqué et que nous avons l'occasion de lui fournir. La section de chimie, et ensuite l'Académie, peuvent facilement juger de quel côté se trouvent ici la justice scientifique et l'intérêt des progrès futurs ».*

L'exhortation extraordinaire de Biot – extraordinaire par son style et par la franchise dont elle témoigne – ne fut pas entendue par les mandarins qui régissaient la chimie française de l'époque, ni par ceux qui les influençaient. Le lundi 13 janvier 1851, le vote de l'Académie fut implacable : 35 voix à Balard, 11 à Laurent, un bulletin illisible et un bulletin blanc. Un décret du Président de la République, en date du 21 janvier 1851, nommait aussitôt Balard professeur de chimie au Collège de France. Il le restera jusqu'à sa mort, en mars 1876. Laurent, qui n'avait pas la bonne santé dont pouvait se prévaloir son heureux concurrent, mourut de sa tuberculose deux ans après cette scandaleuse décision.